

WVal Mag'

VICHY VAL D'ALLIER - ÉTÉ 2016- N°30



***Vichy Val d'Allier
et au milieu coulent
les rivières...***

p.3 EDITORIAL

p.4 BOULEVARD URBAIN, C'EST PARTI

p.6 PROJET D'AGGLOMÉRATION

- Cinq grandes études lancées

p.8 JEUNESSE

- Pôle universitaire : la rentrée 2016
- Cavilam
- Point Info Jeunes : actualités

p.10 SPORT

- Open de France de natation
- Théo Curin en route pour les JO

p.12 SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION

- Mutualisation

p.13 ÉCONOMIE

- Les Biosites se regroupent
- Renova prend ses marques
- Nouvelle adresse pour l'agence VVA développement

p.14 ENVIRONNEMENT

- Cocon Vichy agglomération
- Bornes de recharge pour véhicules électriques
- Portes ouvertes à Gaïa
- La recyclerie vous débarrasse
- Comprendre sa facture d'assainissement

p.16 L'ACTUALITÉ DES COMMUNES

p.18 AGENDA

p.20 LOISIRS

- Balades et randonnées à la Boire des Carrés

VVA Mag est également disponible sur www.vichy-valdallier.fr

Pour tout renseignement : 04 70 96 57 00
communication@vichy-valallier.fr

N° 30
Été 2016

Magazine
d'information
de la Communauté
d'agglomération
Vichy Val d'Allier

➤ Directeur de la publication
Claude Malhuret

➤ Co-directrice de publication **Elisabeth Cuisset**

➤ Ligne éditoriale **Cabinet du Président**

➤ Rédaction et mise en page **Service communication et
Frédérique Chevalier** ➤ Crédits photos

Marcel Anton, Frédéric Dumas et Christel Debout-Tomczak - VVA ;

Laurence Plancke et Cédric Carmié - Ville de Vichy ;

Laetitia Guyot et Jean-Pierre Cordier - Conseil Départemental de l'Allier ;

Jean-Jacques Lallemand et Jean-Pierre Toumazet- LPO ; Jean-Claude Prieur ;

CEN Allier ; SDE 03 ; Mairies de Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Yorre, Abrest

Charmeil et Bellerive-sur-Allier ; Fanny Reynaud - Cavilam-Alliance Française ;

Point Info Jeunes VVA ; Dominique Curin ; Emmanuel Lattes ; Agence Passerelle Film ;

Atelier Villes et Paysages ; Groupe Renova ; Société Hippique Française ; www.epictura.fr.

➤ Photo de une www.epictura.fr ➤ Impression **colorteam - Clermont-Ferrand**

➤ Maquette **Service communication de VVA**

➤ Tirage : **47 000 exemplaires** ➤ Dépôt légal : **ISSN 1779-3920**

➤ Contact : **Vichy Val d'Allier - 9, place Charles-de-Gaulle - CS 92956 - 03209 Vichy Cedex**

www.agglo-vichyvaldallier.fr

Et retrouvez toujours plus d'infos sur le Facebook de VVA
<https://www.facebook.com/VichyValAllier>



Editorial



Depuis le 1^{er} janvier, nous appartenons à la grande région Auvergne - Rhône- Alpes, deuxième de notre pays après l'Île de France. Nous avons déjà présenté nos objectifs au nouveau Conseil Régional et sollicité son partenariat et ses financements. Crédits bien nécessaires pour le contournement Nord-Ouest de notre agglomération comme pour de nombreux autres projets aux quatre coins du territoire, en rive droite comme en rive gauche. Le développement de l'enseignement supérieur, par exemple, est une priorité. Deux très bonnes nouvelles à ce sujet. La première année commune aux études de santé sera organisée à Vichy comme à Clermont-Ferrand et nous permettra d'accueillir 350 étudiants sur les 1 000 concernés. Ensuite, l'école de masso-kinésithérapie, à l'étroit au centre hospitalier, ouvrira à la rentrée 2018 ses nouveaux locaux aux « Docks de Blois » entièrement reconstruits, à proximité du Pôle Universitaire Lardy et de la Gare de Vichy.

Nous travaillons également au sein du Pôle métropolitain Clermont-Vichy Auvergne sur les transports, l'économie, la culture et le sport afin de construire, de Brioude à Vichy, la métropole de l'Ouest de notre grande région. Le succès des assises métropolitaines le 11 juin dernier au Palais des congrès-Opéra de Vichy a confirmé la mobilisation de tous les décideurs pour faire valoir nos atouts et affirmer notre territoire, aux côtés des métropoles de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne.

C'est dans ce contexte que nous allons, conformément à la loi de réforme territoriale, fusionner avec la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise au 1^{er} janvier 2017. Cette loi prévoit les regroupements d'intercommunalités plus grandes afin de réduire les coûts et de donner aux plus petites communautés de nouveaux moyens d'action. Notre agglomération passera de 23 à 38 communes et de 78 000 à 83 200 habitants. Nos relations

avec la Montagne Bourbonnaise sont depuis toujours nombreuses et naturelles. Cette fusion ne générera pas d'impact négatif sur les impôts intercommunaux ou communaux. Elle va permettre de nouveaux projets touristiques et d'aménagement sur nos deux territoires, qui ne feront plus qu'un dans six mois.

A chacune et à chacun d'entre vous, je souhaite un bel été.

Claude Malhuret

**Président de la Communauté d'agglomération
Vichy Val d'Allier
Maire de Vichy**



23 Communes :

Abrest, Bellerive-sur-Allier, Billy, Bost, Brugheas, Busset, Charmeil, Cognat-Lyonne, Creuzier-le-Neuf, Creuzier-le-Vieux, Cusset, Espinasse-Vozelle, Hauterive, Magnet, Mariol, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Rémy-en-Rollat, Saint-Yorre, Serbannes, Seuillet, Vendat, Le Vernet, Vichy

L'avenue de la Liberté se prolonge

Tranches de boulevard

Le chantier du boulevard urbain, dans sa phase 2, débutera fin juin. Objectif : fluidifier la circulation et réduire les nuisances dans les quartiers densément peuplés.

La démolition des bâtiments du site GRT Gaz, au 19 de l'allée Mesdames, fin juin, scellera le lancement des travaux du boulevard urbain dans sa phase 2 avec, à ce niveau, le remodelage du tracé de l'Allée. Ce sera ensuite au tour des trois maisons acquises par notre communauté d'agglomération, avenue de Vichy, d'être rasées. La trouée ainsi créée, face à la cité scolaire Albert-Londres, accueillera le début du prolongement de l'avenue de la Liberté, en pente légère. Celle-ci, doublée d'une piste cyclable, s'élancera ensuite parallèlement à la rue du Docteur-Challier.

Pour répondre aux inquiétudes des riverains en matière de pollutions sonores, la voie, végétalisée, d'une largeur maximale de dix-huit mètres, sera dotée de murs anti-bruit placés à trente centimètres de la chaussée, afin de limiter à la source et au maximum le bruit de la circulation. L'avenue de la Liberté franchira ensuite le Sichon sur le nouveau pont construit à cet effet (juillet/décembre 2016), à hauteur de l'E. Leclerc Drive, et rejoindra le rond-point, lui-même réaménagé qui borde Renault Minute et le parking Carrefour. Elle traversera en diagonale le terrain en friche face à l'E. Leclerc Drive et débouchera sur un rond-point, à la jonction avec l'avenue Gilbert-Roux. La réalisation de ce dernier interviendra en mai/juillet 2017. L'accessibilité aux commerces sera maintenue à chaque étape du chantier et un fléchage mis en place.



À Cusset, face au Lycée de Presles, l'avenue de la Liberté crée un nouvel environnement.



Côté Vichy, la rue de Bordeaux sera élargie.

Côté Vichy, la rue de Bordeaux sera élargie, arborée et des espaces de circulation pour piétons et cyclistes créés. La circulation de camions assurant une desserte locale est seule autorisée. Le square à l'angle du boulevard Denière sera entièrement rénové ainsi que l'avenue de la République entre le boulevard Denière et l'avenue de la Liberté. La fin des travaux est prévue pour 2017. Le coût total de l'opération est de dix millions d'euros.

Paroles de Riverains

Lors de la réunion publique du 11 mai dernier, les riverains ont exprimé leur satisfaction et quelques inquiétudes.

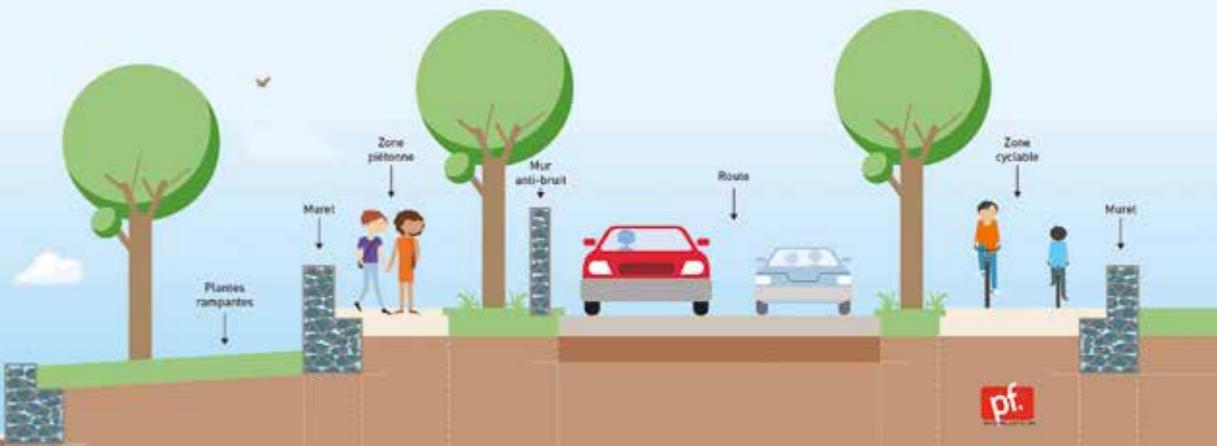
- Alfred Blasco habite avenue de la République depuis 1981 - Tranche 2, Vichy. « Ça va apporter une respiration. C'est une amélioration car le quartier était peu vivant, avec beaucoup de friches. Ma maison touche le square Denière. C'est la seule qui reste. Espérons que l'élargissement de la rue de Bordeaux ne favorise pas le transit des camions pour rejoindre Thiers ».
- Daniel Clair habite le quartier de Presles depuis 1978 - Tranche 2, Cusset. « C'est la première fois qu'il y a des travaux d'envergure dans le quartier depuis 1960. Je suis président de l'Amicale des locataires de Presles-Arcins. C'est parti pour remettre à plat ce quartier, qu'il ressemble à quelque chose. C'est une première étape. Ça nous rapproche du centre commercial mais on est très mal desservi. On a 50% de personnes âgées. Pour les courses, ça fait encore loin ».

Boulevard urbain sur Cusset - tranche 2

Boulevard urbain sur Vichy - tranche 2

AVENUE DE LA LIBERTÉ
Des espaces piétons, cyclistes et automobilistes

D'une largeur maximale de 18 mètres l'avenue de la Liberté prolongée se composera, comme pour la première tranche, d'une piste cyclable bi-directionnelle, bordée d'espaces verts, d'une chaussée de 6.50 mètres de large et d'une voie piétonne également bordée d'espaces verts de chaque côté.



VVA à l'horizon 2025 Les rivières au cœur des projets d'aménagement

VVA a lancé cinq grandes études d'aménagements. Objectifs : renforcer l'attractivité touristique de notre agglomération, améliorer la qualité de vie des habitants, gérer le risque inondations et préserver notre environnement. En toile de fond : faire renouer notre territoire et ses habitants avec leurs rivières.

Le pôle loisirs-tourisme de Saint-Yorre et Abrest : à la redécouverte du patrimoine thermal

La mise en valeur et la redécouverte des sources et du patrimoine thermal de Saint-Yorre sont des axes majeurs du projet d'aménagement du pôle loisirs-tourisme de Saint-Yorre et Abrest initié par Vichy Val d'Allier. La réhabilitation du parc thermal Larbaud en sera une des pierres angulaires. Afin de valoriser ces différents éléments patrimoniaux du point de vue touristique, la création d'un circuit de découverte entre la cité saint-yorroise et Bellerive-sur-Allier, mais aussi Hauterive, Abrest, Mariol, Saint-Sylvestre-Pragoulin et Saint-Priest-Bramefant, et son raccordement aux chemins de randonnée de la Montagne bourbonnaise sont des pistes envisagées. L'étude intégrera également la relation à la rivière Allier et inclura le développement d'une base sportive dédiée au canoë-kayak en rive gauche, au sud de l'agglomération.



Le parc thermal à Saint-Yorre sera valorisé.

La base de loisirs nature de Saint-Germain-des-Fossés et Billy : valoriser la nature



De nouvelles bases loisirs nature devraient voir le jour.

Aux portes de Saint-Germain-des-Fossés, l'étang « Jalicot », une ancienne gravière aujourd'hui dédiée à la pêche et à la voile, accueillerait une base de loisirs de nature. L'aménagement de ce secteur dit « des Iles », en bord de cours d'eau, devra tenir compte des spécificités du site. Le plan d'eau se trouve dans le lit majeur de l'Allier et pourrait capturer la rivière lors des épisodes de crue. Un tel phénomène accentuerait l'érosion en aval. Le respect du milieu naturel et de son fonctionnement impliquera la recherche de solutions innovantes. Les aménagements nouvellement créés seront reliés au centre-ville de Saint-Germain et à la commune de Billy qui porte le projet d'accéder au label « Plus beau village de France ». En contrebas du village qui devrait être desservi par la voie verte, futur itinéraire de découverte de la rivière, les bords d'Allier seront mis en valeur. Dans le même esprit est envisagée la renaturation du Mourgon, dont les rives sont envahies par la renouée du Japon, et de sa confluence avec l'Allier.



Le parc naturel urbain de Port-Charmeil : vivre avec la rivière

Le projet a pour ambition de reconnecter le quartier de Port-Charmeil - situé au nord du pont-barrage de Vichy - à l'Allier à laquelle il tourne actuellement le dos. En rive droite sont envisagés un aménagement global de la zone commerciale, prenant en compte la prévention du risque inondation, une renaturation des berges actuellement envahies par des plantes invasives et le passage de la voie verte. Dans cette zone assez dégradée, la rivière pourrait retrouver un fonctionnement plus naturel, et ses abords devenir un espace de découverte pour les habitants. Un parc naturel urbain verrait le jour en rive gauche, adossé à la boire des Carrés, que traverserait un itinéraire cyclable et piéton. L'objectif là aussi serait de restaurer le milieu naturel fluvial. La protection de la nappe alluviale et des captages d'eau potable à l'aval s'en trouverait ainsi renforcée.



Sauvegarder notre rivière Allier.

La réhabilitation du Sichon en cœur urbain : le retour du naturel

Le principal affluent de l'Allier, canalisé dans sa traversée de Cusset et de Vichy d'est en ouest, s'écoule entre des berges bétonnées, souvent inaccessibles. Les villes et leurs habitants lui tournent le dos. L'objectif du projet est de faire en sorte qu'ils le redécouvrent via la renaturation de son cours. Un projet très ambitieux dont les coûts et la stratégie de mise en

œuvre, notamment l'identification des principaux secteurs d'intervention (cœur historique de Cusset, traversée du parc Presles-Darcins et embouchure) doivent être étudiés. Cette réflexion englobe également la création d'un itinéraire piétonnier et cyclable le long des berges ainsi réhabilitées. Redonner au Sichon un caractère plus naturel devrait également faciliter la lutte contre les inondations et favoriser l'amélioration qualitative de ses eaux.

Bellerive-sur-Allier - La boucle des Isles et les têtes de pont : une identité marquée



Développer le tourisme.

Ce projet est le plus avancé des cinq, la mission d'étude le concernant ayant démarré mi-février. Le secteur, en particulier la boucle des Isles, est le plus exposé aux risques d'inondation. Le projet devra tout à la fois proposer des solutions pour réduire sa vulnérabilité et pour penser son futur développement commercial et touristique, notamment en renforçant les activités de loisirs. Cela passe par l'amélioration de la desserte des lieux, que ce soit en direction du centre commercial Carré d'As, des guinguettes des bords d'Allier ou des campings. L'idée d'une passerelle piétonne et cyclable reliant les deux rives a été envisagée. Les projets d'aménagement devront s'appuyer sur le caractère et l'identité de chaque espace à l'intérieur de la boucle, les guinguettes au nord, les jardins familiaux au cœur et, plus au sud, la forêt fluviale. La renaturation de la rive gauche au profit des cyclistes et piétons, est un des enjeux de ce projet, associée à la recherche de mécanismes qui redonneraient à la rivière plus de latitude.

À la croisée des chemins

Quatre étudiants en génie de l'aménagement et de l'environnement de l'École d'ingénieurs Polytechnique de l'université de Tours réfléchissent aux itinéraires pouvant relier Brioude et Billy, le long de l'Allier, et à la création d'une « voie verte » entre les agglomérations de Vichy et Clermont-Ferrand. L'objet de leur stage, placé sous l'égide du Syndicat mixte Métropole Clermont-Vichy Auvergne, est d'en étudier la faisabilité à l'échelle des trois départements traversés par la rivière Allier (Haute-Loire, Puy-de-Dôme et Allier). Un état des lieux préalable recensera les acteurs en lien avec le projet, les données cartographiques nécessaires à son appréhension et les thématiques qui le sous-tendent (tourisme, loisirs, paysages, environnement, économie et hydrologie).

Pôle universitaire de Vichy La rentrée 2016 sous de bons auspices

L'heure du choix a sonné pour les étudiants et futurs étudiants des formations santé qui ont régulièrement placé Vichy en tête de leurs vœux post-bac.



À la rentrée 2018, l'IFMK (Institut de formation de masso-kinésithérapie) s'installera sur le site des Docks de Blois rénové, à proximité du Pôle universitaire.

Idéalement situé dans le parc des Célestins, à proximité du cœur de ville et de la gare, le Pôle universitaire de Vichy a de quoi séduire les futurs étudiants en santé, nutrition, multimédia-communication, journalisme, technologies, management, commerce, etc.

Pour cette rentrée 2016-2017, l'établissement confirme sa place dans la cour des grands avec l'arrivée de la PACES, première année commune aux études de santé (médecine, kinésithérapie, odontologie, formation au métier de sage-femme et pharmacie) qui est désormais proposée sur deux sites en Auvergne : Clermont-Ferrand et Vichy.

Brigitte Bonhomme, vice-présidente « Formations et Vie étudiante » à l'Université d'Auvergne a vigoureusement défendu l'arrivée de la PACES à Vichy, au titre de l'aménagement du territoire, le Pôle universitaire de Vichy disposant de tous les équipements nécessaires. Les vœux émis par les futurs étudiants lui ont donné

raison : « Nous avons laissé aux futurs étudiants le choix du site d'études », nous explique Brigitte Bonhomme. « C'est avec soulagement que nous constatons que 150 d'entre eux ont inscrit Vichy en vœu numéro 1. Si on ajoute les doublants et étudiants réorientés, nous pouvons maintenant envisager sereinement une pleine capacité d'accueil à Vichy. Ces quelques 350 étudiants actuels en prépa kiné seront remplacés par les étudiants de PACES dès la rentrée 2016. »

Cette reconnaissance de l'agglomération comme site d'enseignement supérieur à part entière - elle accueille déjà 1 700 étudiants issus d'autres filières - est un symbole fort dans la construction de la métropole Clermont-Vichy Auvergne et de notre place au sein de la grande région Auvergne - Rhône-Alpes.

Pôle universitaire de Vichy
1, avenue des Célestins - 03200 VICHY - Tél. : 04 70 30 43 43 - www.vichy-universite.com/



L'été au CAVILAM – Alliance française

De nombreux stagiaires et professeurs de français du monde entier sont attendus sur le pôle universitaire. Plus de 1 500 personnes sont d'ores et déjà inscrites.

Parmi les animations culturelles programmées, notons :

- la conférence de l'écrivain Tunisien Yamen Manaï en compagnie de Bernard Magnier, directeur éditorial des Editions Acte Sud, le 7 juillet ;
- une soirée avec le duo « Délinquante » pour un concert à 20h30, le 4 août, dans la cour du Pôle universitaire ;
- et, enfin, la projection d'un florilège de courts-métrages, le 16 août au cours de la Nuit de la médiathèque de l'Orangerie.

Ouvertes à tous et gratuites, ces manifestations vous permettront de goûter au mélange des cultures et aux sonorités des langues étrangères. Le CAVILAM – Alliance française vous propose de « voyager loin à côté de chez vous ».

CAVILAM - Alliance française
1, avenue des Célestins - BP 72678 - 03206 VICHY Cedex - Tél. : 04 70 30 83 83 - www.cavilam.com

Le Point Info Jeunes Vichy Val d'Allier a 20 ans Bon anniversaire !

Depuis 1996, le Point Info Jeunes de Vichy Val d'Allier cherche, vérifie et partage l'information à destination des jeunes de l'agglomération. Ce travail de fourmi est associé à un espace ressources et offre un soutien précieux aux jeunes porteurs de projets. Le PIJ est aussi un relais précieux en matière d'information européenne, sur les questions de mobilité internationale, de logement des jeunes et de vie étudiante.

Ce vingtième anniversaire a été célébré tout au long du mois de mai à travers plusieurs rendez-vous festifs et culturels placés sous le signe de la jeunesse.

Du 6 au 8 juillet : Forum du logement étudiant

Le rendez-vous logement étudiant aura lieu du mercredi 6 au samedi 8 juillet dans les locaux du PIJ. Il permet aux familles les plus éloignées de grouper leurs visites et d'être reçues dans les meilleures conditions par les professionnels du secteur (propriétaires bailleurs, agences immobilières, SEMIV, CAF, ADIL, etc.). Tout au long de l'année, le site www.info-jeunes.net recense les logements disponibles sur le marché et référence également les offres.

Point Information Jeunesse VVA - Relais Europe
9 Place de l'Hôtel de Ville à Vichy - Tél. : 04 70 31 05 27 – pij@vichy-valallier.fr
Groupe facebook : Point information jeunesse Vichy Val d'Allier
Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h



10^{ème} Open de France de natation L'aventure Rio commence à Vichy

L'Open de France de Natation est devenu le Rendez-vous de l'élite mondiale de ce sport, le premier week-end de juillet. Il se déroulera, cette année, les samedi 2 et dimanche 3 juillet au Stade aquatique de l'agglomération Vichy Val d'Allier et accueillera plus de 300 nageurs.



C'est au Stade aquatique, lors de l'Open de natation, que la star Florent Manaudou fera son dernier entraînement avant Rio.

Pour la dernière ligne droite avant Rio, les nageurs de l'équipe de France sélectionnés pour les jeux olympiques, Charlotte Bonnet, Coralie Balmy, Florent Manaudou, Camille Lacourt, Jérémy Stravius notamment, et les meilleurs nageurs étrangers, la hongroise Katinka Hosszu, la néerlandaise Ranomi Kromowidjodjo, l'ukrainien Andrey Govorov et le sud-africain Cameron Van Der Burgh, attendront vos encouragements.

Aux côtés de ces stars mondiales, Théo Curin, nageur du pôle France jeune handisport natation du CREPS Vichy-Auvergne préparera lui les jeux paralympiques de Rio (voir article ci-contre).

Pour sa dixième édition, l'Open de France de Natation promet un spectacle où l'aventure humaine sera portée à son sommet. Les épreuves seront retransmises en direct

sur Bein Sports. Plus de cent journalistes sont attendus pendant le week-end.

Du sport et des jeux!

Au-delà du spectacle offert par les nageurs dans le bassin, le Village vous accueillera sous ses toiles. Accessible à tous, cet espace situé à l'entrée du complexe, vous proposera une large gamme d'animations festives et conviviales : des mini-jeux, des quizz sur le thème de la natation, des stands, un espace supporters pour être maquillé aux couleurs de sa nation préférée, une buvette pour se restaurer et/ou se rafraîchir, un espace vente et un point billetterie.

Les billets sont en vente sur le site officiel de la compétition : www.open-natation.fr et à l'accueil du Stade aquatique de Vichy Val d'Allier, à Bellerive-sur-Allier.

TARIFS

- Samedi 2 ou dimanche 3 : • 15 € tarif normal • 10 € tarif réduit (licenciés, -14 ans, tribus [groupes de 5 personnes ou +] et CE)
- Pass 2 jours (samedi 2 et dimanche 3) : 25 €

Théo Curin en route vers les JO Le bonheur en nageant

Vice-champion d'Europe ! Le 3 mai dernier, Théo Curin obtenait la médaille d'argent sur 200 mètres nage libre S5* en 2'43"61, sa meilleure performance du moment, à l'occasion des championnats d'Europe de natation paralympique de Funchal (Portugal).

Théo Curin obtient son premier titre international à seulement seize ans. Il y a un an, il terminait au pied du podium, dans la même spécialité, lors des championnats du monde de Glasgow. Le pensionnaire du Pôle France jeunes handisport natation du CREPS Vichy, qui a rempli les minimas A qualificatifs pour les jeux de Rio, fera partie de l'équipe de France de natation paralympique qui s'envolera pour le Brésil, en septembre prochain. Dans un grand éclat de rire, Théo avoue qu'il loupera la rentrée scolaire. Depuis 2013 et son arrivée au Pôle France à Vichy, un an après avoir appris à nager, le sociétaire de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) grappille les secondes et les centièmes, à raison de onze heures d'entraînement hebdomadaires dans les bassins du stade aquatique Vichy Val d'Allier, auxquelles s'ajoutent deux heures de musculation. Comme tous les sportifs de haut niveau, le jeune nageur a la douleur pour compagne. Un kinésithérapeute le suit trois fois par semaine pour le soulager : « Si t'as pas mal aux bras, aux épaules, c'est pas bon signe. La natation, c'est une activité de force et d'endurance », souligne l'entraîneur du pôle France Fabien Maltrait.



Entouré de ses parents, Théo savoure sa médaille d'argent obtenue à Funchal.

Un emploi du temps chargé

Durant son autre vie, Théo est un élève parmi d'autres du collège Jean-Rostand de Bellerive-sur-Allier. Objectif cette année : le brevet. « Il optimise son temps de travail scolaire et le rapport implication/résultats », plaisante son coach. L'an prochain, il intégrera la seconde STI2D** du lycée Albert-Londres à Cusset, en compagnie de son « double scolaire », Mickaël, auxiliaire de vie scolaire, qui l'aide au quotidien, prend ses notes et lui permet de rattraper les cours manqués. Le reste du temps, l'adolescent, fan de la série Vikings, se repose, profite de son temps libre et de ses copains, quand il ne participe pas à des compétitions locales, le week-end, en compagnie de valides.

Objectif Rio

Le modèle du jeune français, amputé des quatre extrémités à la suite d'une méningite infantile à l'âge de six ans, s'appelle Philippe Croizon. Handicapé comme lui, ce dernier a notamment traversé la Manche à la nage. « C'est une rencontre qui a complètement changé ma vie. Sans lui, je ne serai pas au haut niveau. Il a montré qu'en étant handicapé, on pouvait faire de belles choses. Il a ouvert les portes, l'horizon, créé le déclic », s'enthousiasme Théo Curin. Celui-ci, à son tour, n'hésite pas à répondre aux questions que se posent « les handi » qui le contactent grâce à sa toute jeune notoriété. Pour lui, l'avenir proche s'appelle Rio. Une fois l'open de France terminé, il retrouvera sa famille puis s'attellera à la préparation des jeux. Fabien Maltrait lui a concocté un programme d'enfer et sur-mesure.

* Classes S5 et S6 : atteinte de 2 membres et du tronc ou des 2 membres supérieurs complets.

** Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.

Mutualisation des services Quels avantages ?

Certains services administratifs des villes de Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier et de Vichy Val d'Allier ont fusionné et sont installés dans les locaux de l'Hôtel d'agglomération. Chaque commune conserve ses correspondants.



La mutualisation des services au sein de la Communauté d'agglomération passe notamment par des transferts de personnel, soit une centaine de fonctionnaires, et leur regroupement au sein de Vichy Val d'Allier. Dans les domaines de l'urbanisme, des marchés publics et des achats, des finances, des ressources humaines, du conseil juridique, en assurance, patrimoine et fiscalité, ces services restent invisibles pour les usagers car ils n'ont pas de contacts directs avec eux - excepté celui de l'urbanisme - mais ils travaillent au fonctionnement et à l'élaboration des projets de l'agglomération. Cette mise en commun des moyens humains dont disposait une partie des communes a permis à celles concernées par les transferts (Vichy, Bellerive-sur-Allier, Cusset) et à Vichy Val d'Allier de réaliser, dès sa mise en œuvre, une économie budgétaire de 10%.

Cette démarche n'a pas d'incidence sur le fonctionnement communal, chaque conseil municipal conservant ses prérogatives et son pouvoir de décision. Elle permet de proposer aux petites communes de nouveaux services. Celles-ci bénéficieront ainsi gratuitement de l'expertise et des conseils des agents de Vichy Val d'Allier sur les questions d'urbanisme, gestion de dette, etc.

Le service du droit du sol en bref

L'instruction des demandes de permis de construire et des déclarations préalables de travaux déposés dans les mairies de l'agglomération, c'est lui. Lui, le service du droit du sol, une entité du service de l'urbanisme de Vichy Val d'Allier, désormais installé au 14 avenue Foch, à Vichy. Les agents de ce service vérifient notamment, dans les délais impartis par la Loi, la conformité des demandes avec les plans d'occupation des sols et les plans locaux d'urbanisme en vigueur sur le territoire de Vichy Val d'Allier. Deux exceptions, Busset et Magnet, dont les dossiers sont gérés par les services de l'État. Dans tous les cas, le maire de la commune est seul décisionnaire. Il peut suivre ou pas l'avis du service du droit du sol.

Cette mutualisation s'est réalisée conformément à l'article L. 5211-39-1 du CGCT résultant de la loi du 16 décembre 2010 qui prévoit l'adoption d'un « schéma de mutualisation des services » pour les établissements publics de coopération intercommunale.

Environ 100 fonctionnaires ont mis en commun leurs compétences pour offrir un service public de qualité.

Biosites L'union fait la force

Les trois biosites auvergnats (le Bioparc, le Biopôle Clermont-Limagne et le Naturopôle) afficheront désormais leurs convergences.

Pour exister au sein de la grande région Auvergne - Rhône-Alpes, gagner en visibilité, notamment au niveau européen, et en efficacité, les trois biosites auvergnats feront désormais communication commune via un nom, un logo, une identité visuelle, un site internet et des événements communs. Ces espaces, qui ont chacun leurs caractéristiques, regroupent des entreprises innovantes dans le domaine des sciences du vivant et leurs produits associés. Le secteur biomédical est fortement représenté sur le Bioparc de Vichy-Hauterive, incarné par des sociétés comme JCE Biotechnology et 7 Med Industrie ; le Naturopôle de Saint-Bonnet-de-Rochefort privilégie le secteur de la nutrition et de la santé quand le Biopôle Clermont Limagne a pour fers de lance Limagrain, Metabolic Explorer et Carbios. Au total, ce sont une soixantaine d'entreprises et 1800 emplois qui sont

concernés. Cette alliance devrait encourager la création de synergies interentreprises et de partenariats stratégiques. La convention signée le 26 février dernier en ce sens est une illustration concrète de la construction de la métropole Clermont-Vichy Auvergne.



Renova L'usine est entrée en production

Le groupe portugais Renova, spécialisé dans la fabrication de papiers d'hygiène (papier toilette, mouchoirs, serviettes, essuie-tout), écrit une nouvelle page de l'histoire industrielle de Saint-Yorre.



Depuis le 7 mars dernier, la dernière-née des lignes de découpe de Renova est entrée en service sur le site de l'ancienne laiterie Candia, fermée en 2013. Trente personnes ont été recrutées

puis formées au Portugal. Il s'agit du premier investissement industriel de Renova hors de ses frontières. L'Agence régionale de développement économique (ARDE) est à l'origine de cette implantation. Le site a été choisi pour sa situation géographique et sa proximité avec les grandes dessertes autoroutières.

Vichy Val d'Allier a apporté sa contribution en finançant pour moitié, avec la commune de Saint-Yorre, la création d'une adduction d'eau industrielle de grande capacité. D'ici à 2017, l'entreprise pourrait mettre en service une deuxième ligne de découpe et, à moyen terme, fabriquer le papier sur place. La production saint-yorraise est destinée aux marchés du nord et du centre de l'Europe.

Nouvelle adresse pour VVA développement :

VVA développement, l'agence de développement économique de l'agglomération, s'est installée dans les locaux de la CCI de Moulins-Vichy.

Nouvelle adresse : 5-15 rue Montaret
BP 52337 - 03203 Vichy cedex.

• Tél. : 04 70 30 41 70 - vvadeveloppement@vichy-economie.com
• Site internet : vichy-economie.com.

Cocon Réduire les dépenses d'énergie

« Cocon Vichy agglomération » est un dispositif favorisant l'isolation des combles perdus dans les bâtiments publics des communes.

En 2013, l'opération Cocon 63 était lancée par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et l'Adhume (Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Energie) dans le cadre de l'agenda 21 et de son plan climat pour une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie du département.

Séduite par cette opération innovante et parfaitement en adéquation avec sa politique de développement durable, la Communauté d'agglomération, aidée de l'Adhume pour sa mise en œuvre, a décidé de lancer une opération similaire sur son territoire. Cocon Vichy agglomération est née en mars 2016 avec la constitution d'un groupement composé des 23 communes du territoire et des 15 communes membres de la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise.

Ensemble, ils réalisent une consultation d'artisans qui, grâce au volume de travail à réaliser, vont proposer les meilleurs tarifs. Plus les collectivités s'engagent à isoler leurs combles, plus le montant des travaux à leur charge baisse. La mutualisation de l'opération permettra aussi de



maximiser l'aide financière mobilisée grâce au dispositif des CEE (certificats d'économie d'énergie).

Au préalable et pour mener une opération de qualité, VVA prend en charge financièrement la réalisation des diagnostics des bâtiments concernés dans toutes les communes adhérentes au projet.

Au cours de l'été 2016, près de 150 diagnostics sont déjà prévus pour le compte de 28 communes et groupements de communes, soit environ 35 000 m² de combles. Des diagnostics des systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaires seront également réalisés.

Cette première étape permettra de chiffrer les travaux à effectuer mais aussi de choisir un maître d'œuvre afin d'élaborer les cahiers des charges techniques et le suivi des marchés de travaux.

Véhicules électriques : bornes de recharge

➔ **Gratuit pendant 2 ans**

Dans les grandes agglomérations, l'utilisation quotidienne et importante de la voiture dans le cadre professionnel ou privé n'est pas sans incidence sur le plan environnemental. Forts de ce constat, le Conseil départemental de l'Allier, le Syndicat départemental de l'Energie de l'Allier (SDE03) et les trois Communautés d'agglomération de Moulins, Montluçon et Vichy ont déployé un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques dans le cadre de leurs Plans Climat Energie Territoriaux (PCET).

Vichy Val d'Allier a confié la réalisation et la gestion des bornes de recharge de l'agglomération au SDE 03. Le réseau de dix-sept bornes sera opérationnel d'ici fin juin 2016, couplé à des places de stationnement.

Afin de connaître l'emplacement des bornes et de pouvoir les utiliser, n'hésitez pas à demander un badge gratuit en ligne sur le site www.sde03.fr



Cusset : mieux connaître « Gaïa », le site du Guègue

Fin avril, Suez Centre-Est, délégataire de VVA pour la gestion de l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) « Gaïa », à Cusset, a réuni les riverains qui composent son « jury de nez ». Constitué d'habitants volontaires qui font part de leur ressenti, il a pour objectif de réduire et anticiper les désagréments et odeurs éventuelles qui peuvent émaner de ce site et incommoder les populations riveraines.

Les résultats, obtenus et commentés par un bureau d'études spécialisé, sont très encourageants et en conformité avec les attentes des élus de VVA. Ceux-ci avaient demandé à Suez de respecter un cahier des charges précis en matière de protection de l'environnement. Suez invite la population à découvrir le site éco-exemplaire « Gaïa » méconnu du grand public, lors d'une après-midi **portes ouvertes, le samedi 25 juin** et lors des journées du patrimoine en septembre. Informations et réservations au 04 70 41 34 08.



La recyclerie débarasse à domicile



L'association SIEL, qui gère la recyclerie de VVA, propose un service de collecte à domicile aux habitants de l'agglomération.

Si vous avez du mobilier ou des objets dont vous souhaitez vous débarrasser, une équipe se déplace chez vous pour les acheminer vers la recyclerie où une seconde vie leur sera donnée. Vous contribuerez ainsi à la démarche de développement durable instaurée par VVA. En contrepartie de ce service, un défraiement vous sera demandé (tarif à l'heure et au kilomètre).

Tél. : 04 70 96 77 52 ou par mail à : contact.recyclerie@siel.pro

Horaires des déchèteries

Jusqu'au 31 octobre, les horaires d'été sont les suivants :

- **Déchèteries de Cusset et de Charmeil**
du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h ;
le samedi, de 8h à 12h et de 14h à 17h.
Fermeture les dimanches et les jours fériés.

- **Déchèteries de Saint-Yorre et de Saint Germain-des-Fossés**
du mardi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h ;
le samedi, de 8h à 12h et de 14h à 17h.
Fermeture les lundis, les dimanches et les jours fériés.

Comprendre sa facture d'assainissement

Depuis 2013, VVA a pris en charge la facturation de la redevance de l'assainissement collectif de 22 de ses communes sur 23 - les habitants de Vichy reçoivent une facture de la CBSE - désormais établie et adressée séparément de la facture d'eau potable.

La redevance assainissement est calculée au prorata du volume d'eau potable consommé dans le foyer. Logique puisqu'une bonne partie de celle-ci rejoint les sanitaires et le réseau d'eaux usées. Les huit concessionnaires d'eau potable de notre agglomération adressent les données à Vichy Val d'Allier via des systèmes informatiques très différents. C'est pourquoi la mise en place de la facturation par Vichy Val d'Allier a été réalisée progressivement. L'envoi des premières redevances s'étant parfois cumulé aux factures d'eau ou à leurs acomptes.

La facture d'assainissement de Vichy Val d'Allier comprend trois rubriques : une redevance liée à la collecte et au traitement des eaux usées, une ligne pour la modernisation des réseaux (montant reversé par VVA à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne) et une dernière rubrique dédiée à l'abonnement qui varie selon le diamètre du réseau d'alimentation en eau potable. Sur la facture, en bas de page, il est expliqué comment procéder au paiement par internet. Pour 2016, la redevance s'élève à 1,2577 € /m³ auquel il convient d'ajouter un abonnement de 20 € par an.

Pour l'assainissement non collectif, les usagers sont invités à entretenir eux-même leur système d'épuration ou leur fosse et bénéficient du contrôle régulier des techniciens VVA d'un coût d'une vingtaine d'euros par an.

▷ SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

Le nouveau centre médical est opérationnel

La commune a souhaité réhabiliter et mettre aux normes les locaux qu'occupait précédemment le Trésor public. Après cinq mois de travaux, le nouveau centre médical est opérationnel pour recevoir ses patients.

Les locaux comprennent trois bureaux, une salle de soins, une salle d'attente, un hall d'accueil et des locaux de stockage.



Le 2 avril 2016, Elisabeth Cuisset, maire de Saint-Germain-des-Fossés et le Conseil municipal, le directeur des services techniques, les entreprises qui ont œuvré sur le chantier ainsi que les docteurs Ribes, Flayac et Forestier, locataires des lieux, se sont retrouvés pour la réception des travaux.

Dans son mot de bienvenue, madame le Maire a réitéré son souhait de pouvoir accueillir rapidement un nouveau médecin sur la commune et espère que la qualité du lieu et son emplacement géographique faciliteront les recherches.

▷ SAINT-YORRE

« Les Arts dans la bulle » du 21 au 23 Juillet 2016



Le festival « Les Arts dans la bulle » de Saint-Yorre, souffle ses septièmes bougies et s'installe progressivement dans le paysage estival.

Ainsi, durant trois jours, du 21 au 23 juillet 2016, l'esplanade Eugène Rouchon se transformera une nouvelle fois en scène de spectacle de plein air pour accueillir le festival de cirque « Les Arts dans la bulle ». En 2015, ce même lieu avait accueilli 700 personnes.

Basé sur un travail de recherche artistique, l'objectif est de rendre à ce festival un caractère solidaire et familial, de donner la possibilité à des familles qui ne partent pas en vacances de pouvoir se divertir et de faire de cet événement un acteur de territoire. À la croisée des arts de la rue et du cirque, ce festival permet cet échange par sa position géographique et centrale. Pour cela, l'équipe municipale réitère son choix de dynamiser le centre-ville en implantant le festival du cirque au cœur de Saint-Yorre et de permettre à un maximum d'enfants de pouvoir s'initier gratuitement aux ateliers du cirque. L'an passé, 158 enfants ont

participé à ces ateliers. Un chiffre sans cesse en évolution qui répond à un projet pédagogique précis : contribuer au développement de la personne et à son épanouissement, à travers les arts du cirque, en exploitant ses capacités corporelles, son expression et sa créativité.

▷ CHARMEIL

Une commune en plein essor !

L'une des priorités de la commune était de mettre en œuvre une dynamique de communication.

C'est chose faite avec la création d'un logo destiné à la communication extérieure et du blason donnant ainsi une réelle identité visuelle à Charmeil ! Ce blason stylisé reprend trois symboles de la commune : le château, le bois de charme et la rivière Allier.



Puis, dans le souci de renforcer l'information sur l'actualité et les différentes activités du territoire, la mairie a lancé son site internet « ville-charmeil.fr » pour permettre aux Charmeillais et visiteurs de tous horizons de retrouver les rubriques consacrées à la vie municipale, à la vie locale, au monde associatif et aux démarches administratives.

▷ ABREST

Contrat communal d'Aménagement de bourg (CCAB) de la commune d'Abrest



Un Contrat communal d'Aménagement de bourg a été signé, en 2014, entre la commune d'Abrest, le Département, le Syndicat départemental de l'Énergie de l'Allier et Vichy Val d'Allier. Ce contrat prévoyait, pour la première tranche, l'aménagement du quartier de l'école.

Ces travaux, conduits par le bureau d'études A2I et réalisés pour l'essentiel entre mars et août 2015 avaient pour objectif de résoudre les problèmes de sécurité et de stationnement existants tout en prenant en compte le développement futur de la commune sur la zone de plus de 11ha, route de Quinssat.

Le chantier a permis de :

- créer un parking de 40 places en face de l'entrée de l'école primaire et un plateau traversant au droit de cette entrée ;
- réaliser un rond-point entre les routes de Quinssat, du Treuil et de la Croux ;
- créer une voie nouvelle entre le rond-point et la rue de la Dame ;
- classer l'ensemble du secteur en zone 30.

D'un montant de 433 000 € environ, ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 200 000 €, dont 28 000 € de VVA.

▷ BELLERIVE-SUR-ALLIER

Eclats de Rive

L'été arrive et avec lui toutes les animations estivales désormais attendues des Bellerivois. Parmi elles, bien-sûr, Eclats de Rive et ses animations à ciel ouvert les 13 et 14 juillet!



C'est sur les belles rives d'Allier que les festivités débiteront, mercredi 13, dans une ambiance brésilienne (JO obligent) ! Plage, salsa, bal, barbecue géant, mais aussi jeux d'eau (skimboard, indoboard), canoë, concours de châteaux de sable, slackline et spectacles animeront ces deux jours de fête. Retrouvez toute l'actualité estivale sur www.ville-bellerive-sur-allier.fr et sur Facebook.

▷ CUSSET

Cet été, c'est Cusset !

Après la 2^{ème} édition des « Flamboyantes » de mai dernier, la ville vous concocte un été vivifiant et chargé d'animations. Prenez le temps de souffler, en été on pose ses valises et qui plus est à Cusset. Au programme, de quoi satisfaire l'appétit démesuré des chanceux vacanciers ou des inéluctables travailleurs.

Première escale au frais au Musée et dans les Souterrains pour une visite incontournable des vestiges de la ville. Envie de grand air et de balade ? C'est le moment de redécouvrir les facettes cachées de la ville avec les 4 sentiers de randonnées. Soif d'évasion et de spectacle ? Direction la cour du Musée les mardis et jeudis à l'occasion du Festival Cour du Soir, toujours en accès libre ou sur le site de Turgis à Chassignol pour la deuxième édition du concours équiturgis. Bien d'autres animations vous attendent aussi... Votre été à Cusset sera chargé !

Programme complet des manifestations sur www.ville-cusset.com et sur Facebook.

Retrouvez une partie des évènements organisés ou soutenus par Vichy Val d'Allier cet été.

◊ JUSQU'AU 04 SEPTEMBRE



◊ 1^{ER} AU 3 JUILLET
CHAMPIONNATS DE FRANCE J16 ET J18
Club de l'Aviron de Vichy - Plan d'eau

◊ 2 ET 3 JUILLET
OPEN DE FRANCE DE NATATION
Stade aquatique de VVA (cf. page 10)

◊ JEUDI 7 JUILLET
RENCONTRE CAVILAM
(Rencontre publique 15 h 45 et dédicace 17h30 à confirmer)
Médiathèque de l'Orangerie
Pôle universitaire de Vichy

◊ DU 4 AU 9 JUILLET
FESTIVAL DU TROT DU CENTRE-EST
Le 4 à 16h10; le 6 à 13h20: Quinté+, le 7 à 16h30; le 9 à 17h50: « Nocturne de l'hippodrome »
Hippodrome de Vichy

◊ MERCREDI 13 JUILLET
VENTE DE LIVRES À 1 EURO
De 10h à 18h30
Médiathèque de l'Orangerie
Pôle universitaire de Vichy

◊ 15 ET 16 JUILLET
TROPHÉE DES PARTENAIRES ET CONCOURS DE PÉTANQUE
La Pétanque Bellerivoise
Boulodrome de Bellerive

◊ JEUDI 21 JUILLET
DÉCOUVERTE DE LA BD FRANCOPHONE - De 16h à 18h
Médiathèque de l'Orangerie
Pôle universitaire de Vichy

◊ DU 21 AU 24 JUILLET
CONCOURS INTERNATIONAL DES SAUTS D'OBSTACLES ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ HIPPIQUE FRANÇAISE
Stade équestre du Sichon à Vichy



◊ DU 21 JUILLET AU 16 AOÛT
EXPOSITION SUR LES MOTS D'ANIMAUX
ouverte du lundi au vendredi de 10h à 18h30
Médiathèque de l'Orangerie
Pôle universitaire de Vichy

◊ DU 24 AU 30 JUILLET
FESTIVAL DU GALOP
Le 24 juillet à partir de 15h30; le 25 juillet à 13h20: QUINTE; le 26 juillet à 12h15: QUINTE; le 27 juillet à 19h 30: Grand Prix de Vichy et feu d'artifice; le 28 juillet à 12h15: QUINTE; le 29 juillet à partir de 13h20
Hippodrome de Vichy



◊ DU 29 AU 31 JUILLET
MANIFESTATION ÉQUINE AUTOUR DU CHEVAL ARABE
organisée par l'ACAS (Association du Cheval Arabe Show)
Stade équestre du Sichon à Vichy

◊ JEUDI 4 AOÛT
ATELIER AUTOUR DE LA LANGUE FRANÇAISE – De 16h à 18h
Médiathèque de l'Orangerie
Pôle universitaire de Vichy

◊ Du 11 juillet au 20 août compris dans le prix d'entrée piscine :
STADE AQUATIQUE À BELLERIVE-SUR-ALLIER

- Lundi et mardi, de 15h à 17h00, parcours aquatique pour les 10 – 16 ans
- Jeudi et vendredi, de 15h00 à 17h00, parcours aquatique dédiés aux enfants de 7 à 10 ans (et à leurs parents)

Baptêmes de plongée proposés par le club de plongée de Vichy-Bellerive les samedis 23 juillet et 20 août de 14h30 – 17h00

Aquabike : les mardis à 18h30, 10 €/séance
Aquagym : les mercredis à 11h15, 8€/séance



◊ VENDREDI 12 AOÛT
MIAM MIAM DES MOTS sur le thème du Vélo - De 13h à 14h
Médiathèque de l'Orangerie

◊ DU 13 AU 20 AOÛT
TOURNOI NATIONAL SENIOR +
Tennis - Sporting Vichy Club

◊ 13 ET 14 AOÛT
MANIFESTATION ÉQUINE ORGANISÉE PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CHEVAUX MINIATURES
Stade équestre du Sichon à Vichy

◊ MARDI 16 AOÛT
NUIT DE L'ORANGERIE SPÉCIALE COURTS MÉTRAGES
De 20h à 23h30
Médiathèque de l'Orangerie
Pôle universitaire de Vichy



◊ DU 9 AU 11 SEPTEMBRE
CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES
Organisé par la SHRA
Stade équestre du Sichon à Vichy

◊ 27 ET 28 AOÛT
IRONMAN VICHY 70.3 le samedi 27 et **IRONMAN VICHY** le dimanche 28 août - Départs à 7h au plan d'eau de Vichy



◊ DIMANCHE 11 SEPTEMBRE
COUPE L. ROUSSE (32 doubles)
organisé par l'Amicale Boule Bellerivoise
Boulodrome de Bellerive

◊ 17 ET 18 SEPTEMBRE
JOURNÉES DU PATRIMOINE

◊ DIMANCHE 18 SEPTEMBRE
CHAMPIONNAT DES CLUBS SENIORS DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL
organisé par La Pétanque cussétoise
Boulodrome Dromard à Cusset



◊ DIMANCHE 25 SEPTEMBRE
5^{ÈME} FESTIVAL DU RIRE FERNAND RAYNAUD
Espace culturel Fernand-Raynaud
Saint-Germain-des-Fossés

◊ JEUDI 29 SEPTEMBRE
« BIENVENUE AUX ÉTUDIANTS »
Pôle universitaire de Vichy

Communication



Le site Internet de Vichy Val d'Allier fait peau neuve

Plus accessible, responsive design (conception adaptative pour ordinateurs, tablettes et smartphones) et toutes les informations disponibles 24/24 h sur www.agglo-vichyvaldallier.fr

Horaires des piscines

Cet été, les 3 piscines en plein-air vous accueillent tous les jours.

- Les piscines de **Saint-Germain-des-Fossés** et **Saint-Yorre**, actuellement ouvertes les mercredis, samedis et dimanches de 12h à 18h30, ouvriront 7 jours sur 7, de 12h à 18h30, à compter du lundi 4 juillet et jusqu'au mercredi 31 août.
- Le **Stade aquatique de Bellerive-sur-Allier**, desservi par la ligne de bus n°C, est ouvert : dimanche et lundi de 9h30 à 19h - mardi et vendredi de 11h à 21h - mercredi et jeudi de 11h à 19h - samedi de 11h à 19h
- La piscine couverte de **Cusset** sera quant à elle fermée du 4 juillet au 4 septembre inclus pour des travaux d'entretien.

Balades et randonnées à la Boire des Carrés

Au fil de l'eau

Au cœur de l'agglomération Vichy Val d'Allier, une vaste étendue tout juste apprivoisée de 210 hectares témoigne des humeurs de l'Allier. La boire des Carrés : un lieu à découvrir et à parcourir.

Forêt fluviale (ripisylve) et îlots cohabitent ici avec d'anciennes carrières devenues étangs et des prairies. Ce secteur, qui mêle espaces sauvages et domestiqués, s'étire au fil de l'eau entre le pont Boutiron et le pont noir. La boire des Carrés offre aux pique-niqueurs un cadre de détente privilégié, à deux pas de Saint-Rémy-en-Rollat et de Charmeil.

Le site, inscrit au schéma départemental des espaces naturels sensibles, abrite une faune et une flore remarquables dont plusieurs espèces protégées. La cistude d'Europe, une petite tortue d'eau douce, a trouvé là, dans cet ancien bras mort de la rivière, un habitat sur-mesure. Le castor et la loutre sont aussi les hôtes de ce milieu où l'eau est omniprésente. Dans la peupleraie et ses alentours nichent le héron cendré, le bihoreau, le garde-boeufs et l'aigrette garzette. La boire accueille aussi de nombreux canards que l'on peut surprendre au petit matin ou le soir, quand le soleil décline sur l'horizon. Des moments ponctués par le chant des grenouilles et des crapauds.



L'endroit, notamment son étang, est très apprécié des pêcheurs, en particulier des carpistes. Un des poissons emblématiques du lieu est la bouvière, que le héron met régulièrement à son menu. Sur le tronçon de rivière qui longe la boire, la fédération de pêche de l'Allier a dénombré trente-neuf espèces de poissons dont le saumon atlantique. Une des frayères de la grande alose se trouve à l'aval du pont Boutiron, témoignant de la richesse halieutique de la zone.

Lors des épisodes de crues, une grande partie de la boire est régulièrement envahie par les eaux de l'Allier qui divague ainsi sans rencontrer d'obstacles sur son parcours. Préserver et favoriser le fonctionnement naturel de la rivière est un des enjeux du plan de gestion de VVA qui en a confié la mise en œuvre à la Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne. Celle-ci organise régulièrement des « balades natures » sur cette thématique afin de sensibiliser les visiteurs au phénomène.

Randonnée et autres promenades

Il existe trois itinéraires de promenade régulièrement entretenus pour musarder à travers la boire des Carrés. Le plus court est une boucle de 1,6 km appelée le sentier de la Boire et qui permet d'en faire le tour. Le suivant est un circuit intermédiaire, long de 2,4 km dénommé sentier du Héron grâce auquel on accède à la héronnière. Outre ces deux parcours de découverte nature qui permettent d'apprécier la dynamique de l'Allier, les amateurs de randonnée pourront emprunter le PR 30 ; ce chemin sinue le long de la rivière et traverse champs et sous-bois avant de rejoindre l'église de Charmeil - son départ -, soit 10 km que l'on parcourt en quatre heures environ.

À dix minutes de Vichy, le dépaysement est total.

Chamina, Autour de Vichy, réf. 135 - 2004.

À vos agendas !

- **Samedi 9 juillet** - Les mystères de la boire perdue (spéciale enfants) - De 14h à 17h
- **Judi 21 juillet** - Randonnée découverte des bords d'Allier - De 8h à 11h
- **Mercredi 27 juillet** - Les petites bêtes de la nature - Balade - De 16h à 19h
- **Samedi 6 août** - Bruits du soir, espoirs - De 20h à 23h
- **Judi 11 août** - A la découverte des castors - De 19h à 22h

Balades organisées par la LPO

Réervations : 04 70 43 51 51 ou ot.billy@wanadoo.fr